

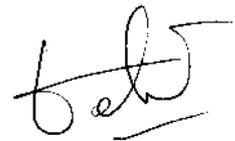
## Annexe

### Barème de commissionnement Statut Bronze

Année 2010

<b>KHEPRI FINANCE</b>	REPRESENTE PAR MME EVELYNE REVELLAT, GERANTE
<b>ARKANISSIM FINANCE</b>	REPRESENTEE PAR MME CATHERINE DELANOE, DIRECTRICE ASSOCIEE

Liste de l'offre au 1<sup>er</sup> mai 2010



#### Conditions suspensives :

- A. L'accès à la gamme de produits est subordonné à l'acceptation par les compagnies, banques, gérants de SCPI ou FCP etc... du référencement du cabinet de Conseil en Gestion de Patrimoine par les dits fournisseurs, qui se réservent le droit de le refuser.
- B. Le cabinet doit fournir annuellement, à CGPI Associés, l'ensemble des pièces nécessaires à l'exercice de la profession tant pour lui-même que pour l'ensemble de ses salariés et/ou mandataires. CGPI Associés se charge de transmettre les informations à l'ensemble des fournisseurs.

Types de contrats		Fournisseurs	Taux des commissions VI : Versement initial VP : Versement programmé VA : Versement additionnel
<b>Gamme CARDIF</b>	1-2	CARDIF	
Multi – Plus 2 Capitalisation			VI : Non Applicable VP : 2,80% VA : 2,80%
Multi – Plus 2 – Exclusif PEP			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
Multi – Plus PERP Verst < 600€/an : Frais client : 4,75% Verst > 600€ et < 10K€/an : Frais client : 4% Verst > 10K€/an : Frais client : 3,25%			VII/ VA/ VP si Frais client 4,75% : 2,80% VII/ VA/ VP si Frais client 4% : 2,05% VII/ VA/ VP si Frais client 3,25% : 1,30%
Multi – Plus 3			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
Multi – Plus 3 Capitalisation			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
Cardif Retraite Professionnelle			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
<b>Gamme ASSURANCES SAINT HONORÉ</b>	1-2	Cie Dexia Epargne Pension	
Open Capital			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
SH Universel 2			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
SH Platinum			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%

Gamme SKANDIA	1-2	SKANDIA	
AKS Perspectives			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
AKS Perspectives Capitalisation			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
Skandia Archipel PEP			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%
AKS Horizon			Escompte : 15% de la 1 <sup>ère</sup> prime annuelle. Reprise en N/48 <sup>ème</sup> . VI / Transfert PEA : 1,50% VA : 2,80%
Gamme FORTIS Assurances	1-2	FORTIS	
Forticiel (MADELIN)	12		VI : Non applicable VA : 2,80%
Privilège Multi Gestion			VI : Non Applicable VA : 2,80%
Forticiel Génération 2 (MADELIN) *Pour des frais de 4.75%  (a) Taux de commissionnement pondéré s'appliquant à la cotisation de la 1 <sup>ère</sup> année.  (b) En cas de cessation du paiement des cotisations planifiées avant deux ans, il est effectué une reprise de commission égale à : $((24-n/24)^*$ (commission d'acquisition versée)	12		<b>(a) (b) Commission d'acquisition option Escompte* sans garantie de table : 30% pondérés en N/15<sup>ème</sup></b>  <b>(a) (b) Commission d'acquisition option Escompte* avec garantie de table : 25% pondérés en N/15<sup>ème</sup></b>  VI (hors 3 mensualités obligatoires à la souscription)/ VA : 2,80%  <b>Toute adhésion hors escompte :</b> VI/VA/VP : 2,80%



Gamme NORTIA	1-2	NORTIA	
Nortia Capitalisation + DEXFI IFC			VI : 2,80% VP : 2,80% VA : 2,80%

Gamme SWISSLIFE	1-2	SWISSLIFE Vie	
AKS Stratégic Plus			VI : 2,80% VP : 2,55% VA : 2,80%
AKS Stratégic Plus Capitalisation			VI : 2,80% VP : 2,55% VA : 2,80%
Swisslife Référence Retraite Frais de 4,75% obligatoire			Escompte obligatoire (limité à 9 200€ de primes programmées par an). Montant de l'escompte : 15% de la 1 <sup>ère</sup> prime programmée annuelle. Reprise en N/10 <sup>ème</sup> . VI / VA : 1,55%
Swisslife Retraite sélection Frais de 4,75% obligatoire			Escompte obligatoire (limité à 15 000€ de primes programmées par an). Montant de l'escompte : 30% de la 1 <sup>ère</sup> prime programmée annuelle. Reprise en N/12 <sup>ème</sup> . VI / VA : 2,30%
Swisslife PERP Frais de 4,5% obligatoire			Escompte obligatoire (limité à 9 200€ de primes programmées par an). Montant de l'escompte : 15% de la 1 <sup>ère</sup> prime programmée annuelle. Reprise en N/10 <sup>ème</sup> . VI / VA : 1,55%
Gamme PEE et PERCO	1-9	GERER CONSEIL	
PEE & PERCO Calculé sur le versement net de frais Sans calcul de taux intermédiaires.			Frais client 5% : 3% Frais client 4% : 2% Frais client 3% : 1,30% Frais client 2% : 0,60% Frais client 1% : 0,10%
		ERES	
ERES SELECTION PEI ET PERCOI Calculé sur le versement net de frais Sans calcul de taux intermédiaires.			Frais client 5% : 2,80% Frais client 4% : 1,80% Frais client 3% : 1,10% Frais client 2% : 0,40%

			Frais client 1% : 0,10%
--	--	--	-------------------------

<b>GARANTIES PREVOYANCE</b>	13	APREP	
Protection Homme Clé			10% de la prime versée par le client sur toute la durée du contrat et quelles que soient les garanties choisies
Protection Personnelle			10% de la prime versée par le client sur toute la durée du contrat et quelles que soient les garanties choisies
Protection Personnelle Option « Croisées Associés»			10% de la prime versée par le client sur toute la durée du contrat et quelles que soient les garanties choisies
Garantie Emprunteur : Durée prêt <= 8 ans			10%
Garantie Emprunteur : Durée prêt > 8 ans			30% la première année 5% les années suivantes
	1-2	SWISSLIFE Prévoyance	
Swisslife Prévoyance Indemnitare			22% la 1 <sup>ère</sup> année 7% les années suivantes
Swisslife garantie Dépendance			22% la 1 <sup>ère</sup> année 3,50% les années suivantes
<b>MANDAT</b>	7	ARKEON	
Mandat de conseil			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
	7	360 AM	
Mandat de Gestion			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)

FCPI & FIP	8	A PLUS	
FCPI A Plus Planet 3			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FCPI A Plus innovation 9			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FIP A Plus Proximité 4			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
	8	AUREL NEXSTAGE	
FIP Nextstage Sélection 2009			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FCPI Nextstage Découverte 2009			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
	8	SIGMA GESTION	
FIP Croissance Centre Est 5			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FIP Croissance Grand Ouest			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
	8	123 VENTURE	
FIP 123 Multi Energies			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FIP 123 Capital PME 2			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FIP 123 Transmission			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FIP 123 Multicap			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
	7	UFG COURTAGES	
FIP Diadème Proximité III			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)
FCPI Diadème Innovation V			VI : 2,80% du versement net de frais (frais max : 5%)

IMMOBILIER	3-4-5	
SCELLIER & SCELLIER Intermédiaire		Barème KKK : 5% Barème KK : 4,40% Barème K : 3,80% Barème OK : 3,50% Selon Mandat spécifique pour les opérations hors barèmes K
LMP/LMNP & LMNP Bouvard		Barème KKK : 5% Barème KK : 4,40% Barème K : 3,80% Barème OK : 3,50% Selon Mandat spécifique pour les opérations hors barèmes K
ZRR		Barème KKK : 5% Barème KK : 4,40% Barème K : 3,80% Barème OK : 3,50% Selon Mandat spécifique pour les opérations hors barèmes K
GIRARDIN		Barème KKK : 5% Barème KK : 4,40% Barème K : 3,80% Barème OK : 3,50% Selon Mandat spécifique pour les opérations hors barèmes K
Malraux et Monuments historiques		Barème KKK : 5% Barème KK : 4,40% Barème K : 3,80% Barème OK : 3,50% Selon Mandat spécifique pour les opérations hors barèmes K
Démembrement		Barème KKK : 5% Barème KK : 4,40% Barème K : 3,80% Barème OK : 3,50% Selon Mandat spécifique pour les opérations hors barèmes K

<b>SCPI DE RENDEMENT</b>	<b>6</b>		
Crédit Mutuel Pierre 1			4,00%
Multicommerce			4,25%
Pierre Plus			3,50%
PF Opportunité			3,40%
PF Opportunité 2			3,50%
Ficoma			3,50%
Eurofoncière 2			3,50%
Immorente			3,50%
Primopierre			3,50%
Cifocoma 3			3,50%
Immofonds 4			3,50%
Multimmobilier 1			3,50%
Multimmobilier 2			4,00 %
<b>SCPI SCELLIER</b>	<b>6</b>		
Multihabitation 5			3,50 %
Primo 1			3,80%
Ciloger Habitat			3,50%
<b>SCPI MALRAUX</b>	<b>6</b>		
Renoyalys			3,00%
<b>SCPI ZRR</b>	<b>6</b>		
Pierre & Vacances			3,40 %

# Arkanissim

<b>SNC GIRARDIN INDUSTRIELLE</b>	14		
ECOFIP			Taux de rétrocession indiqué lors de chaque enveloppe.

<b>IMMOBILIER ANCIEN</b>	5	<b>PLURALIS IMMOBILIER</b>	
Vente de biens immobiliers situés dans Paris et sa 1 <sup>ère</sup> couronne			40% des frais d'agence pris au client

<b>Gamme CREDITS</b> Les conditions sur les prêts sont susceptibles de changer en cours d'année	10- 11		
Crédit Agricole Ile de France (CADIF) Plafond 1 166 € Plafond 1 500€  Plafond 1 166€			Résidence Principale Clients : 0,35% Prospects : 0,60%
Crédit Foncier (Plafond 3 000 €)			Résidence locative Prospects : 0,35% 0,60%
Société Générale DRIF Nord (Plafond 1 500 €)			prospects 0.40%
Société Générale DRIF SUD (Plafond 1 830 €)			0,40%
Crédit immobilier de France (Plafond 1 680 €)			0,60%
BNP (Plafond 1 200 €)			0,60%
Banque Patrimoine & Immobilier (Plafond 3 000 €) Autres partenaires			0,60%
			Barèmes communiqués par avenants

## Bases des calculs et versements des commissions de souscription:

- 1- Capitaux collectés.
- 2- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant l'enregistrement par la compagnie d'assurance de la souscription, après encaissement effectif des fonds et émission des conditions particulières.
- 3- Commissions HT/TTC hors package financier (ou acte en main) pour les ventes ne bénéficiant pas de la récupération de TVA.
- 4- Commissions HT/HT hors package financier (ou acte en main) pour les ventes bénéficiant ou pouvant bénéficier de la récupération de la TVA.
- 5- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant la régularisation par le notaire du programme de l'acte authentique.
- 6- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant le mois d'enregistrement par le gérant de l'associé dans les livres de la SCPI.
- 7- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant le mois d'enregistrement par le gérant du porteur de parts dans les livres du FCPI.
- 8- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois m+2 suivant le mois d'enregistrement par le gérant du porteur de parts dans les livres du FCPI.
- 9- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant le mois d'enregistrement par le gérant du dépositaire des investissements réalisés pour les frais payés par les salariés et après paiement de la facture des frais pour les frais payés par l'entreprise.
- 10- Montant du prêt débloqué.
- 11- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant le mois du déblocage du prêt par l'établissement prêteur.
- 12- Cette commission, étant à l'appréciation de la compagnie, peut en cas de volumes de sinistres importants être supprimée. Le commissionnement sera alors linéaire avec un incompressible de 1%.
- 13- Commissions semestrielles calculées sur les primes encaissées.
- 14- Les commissions sont calculées chaque 25 du mois suivant l'enregistrement notaire des parts de SCI ou SNC.

## Commissions de Maintenance

Types de contrats		Fournisseurs	Taux des commissions
<b>Gamme CARDIF</b>	1-2	CARDIF	
Multi - Plus			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Multi – Plus Professionnel			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Multi – Plus 2 Capitalisation			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Multi – Plus 2 – Exclusif PEP			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Multi – Plus PERP			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Multi – Plus 3			(a) Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Multi – Plus 3 Capitalisation			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Cardif Retraite Professionnelle			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
<b>Gamme ASSURANCES SAINT HONORÉ</b>	1-2		
Open Capital			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
SH Universel 2			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
SH Platinium			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe

<b>Gamme SKANDIA</b>	1-3	SKANDIA	
AKS Perspectives Ass & Capi			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Skandia Archipel PEP			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
<b>Gamme FORTIS Assurances</b>	1-2	FORTIS	
Forticiel (MADELIN)			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Privilège Multi Gestion			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Forticiel Génération 2 (MADELIN)			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Sans Garantie de table			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Privilège Gestion Active			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Privilège Gestion Active Capitalisation			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Avenir Entreprise Actions (83)			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Avenir Entreprise IFC			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Avenir Entreprise 39			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
<b>Gamme SWISSLIFE</b>	1-3	SWISSLIFE	
AKS Stratégic Plus Ass & Capi			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Swisslife Référence Retraite			UC : 0,20% sur toutes les UC
Swisslife Retraite sélection			UC : 0,20% sur toutes les UC
Swisslife PERP			UC : 0,20% sur toutes les UC

<b>Gamme ORELIS</b>	1-2	ORELIS	
Orelis Multistrategies			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
Orelis Multistrategies Diversifié			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
<b>Gamme NORTIA</b>	1-2	NORTIA	
Nortia Capitalisation +			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
DEXFI IFC			Actif en € : 0,10% UC : Voir tableau en annexe
<b>Gamme PEE et PERCO</b>	1-2	GERER CONSEIL	
PEE & PERCO			UC : Voir tableau en annexe
	1-2	ERES	
ERES SELECTION PEI ET PERCOI			UC : Voir tableau en annexe
<b>FCPI &amp; FIP</b>	1-4	A PLUS	UC : Voir tableau en annexe
	1-4	AUREL NEXSTAGE	UC : Voir tableau en annexe
		SIGMA GESTION	UC : Voir tableau en annexe
	1-4	123 VENTURE	UC : Voir tableau en annexe
	1-4	UFG COURTAGE	UC : Voir tableau en annexe
Mandat de conseil	1-4	ARKEON	UC : Voir tableau en annexe

**Bases des calculs et versements des commissions de maintenance (Les taux indiqués s'entendent annuel sur la base de 360 jours de détention des capitaux) :**

- 1- Capitaux sous gestion & pour les frais de gestion contractuels du contrat.
- 2- Versée trimestriellement dans le mois qui suit l'encaissement effectif par CGPI Associés des commissions versées par l'assureur.
- 3- Versée par acompte mensuel pour la part représentative des frais de gestion (comprend la rémunération des fonds euros) et trimestriellement pour la part représentative des sous jacents OPCVM.
- 4- Versée annuellement dans le mois qui suit l'encaissement effectif par CGPI Associés des commissions versées par le gestionnaire du contrat ou compte.